



CONDUITE EN SITUATION D'URGENCE

● FREINER EN CAS D'URGENCE

Dans la circulation un conducteur qui se fait surprendre par la circulation est un conducteur qui ne respecte pas les distances de sécurité. Chaque conducteur doit pouvoir être maître de son véhicule et s'arrêter dans les meilleures conditions.

Dans le cas d'un freinage d'urgence :

- Actionnez si possible les feux de détresse.
- Contrôlez la circulation en utilisant votre rétroviseur intérieur.
- Faites plusieurs appels de feux stop pour avertir les véhicules qui vous suivent de trop près.
- Freinez (sans bloquer les roues) et rétrogradez les vitesses rapidement pour utiliser le frein moteur de votre voiture.

Pour éviter de se faire surprendre, l'automobiliste devra **ANTICIPER** ses actions à mener sur le véhicule en portant son regard et son attention le plus loin possible.



Attention : En cas de défaillance du frein au pied (frein principal), vous pouvez utiliser comme frein de secours le frein à main. Le frein à main n'est pas aussi puissant que le frein au pied mais il vous permettra de ralentir votre véhicule et vous évitera un accident.



● COMMENT S'ARRETER EN CAS DE PANNE DU VEHICULE ?

Lorsque le conducteur est contraint d'exécuter un arrêt suite à une panne du véhicule, d'une crevaison ou d'un malaise de lui-même ou d'un des passagers, il doit dégager la chaussée en prenant toutes les précautions pour ne pas gêner, ni surprendre la circulation.

L'arrêt ne doit en aucun cas se faire sur les voies de circulation mais sur **L'ACCOTEMENT OU SUR LE COTE DROIT DE LA CHAUSSEE**.

Si vous êtes arrêté et que vous devez attendre un dépanneur, ne restez pas à l'attendre dans votre véhicule. Il est préférable de sortir du véhicule et d'enjamber la glissière de sécurité pour être mieux protégé du trafic de la circulation.

Attention : Les statistiques nous montrent que le temps de survie sur autoroute si l'on reste à côté de son véhicule est de 20 minutes. Trop préoccupé par la panne de sa voiture, le conducteur deviendra distrait au risque de se faire faucher par un véhicule en circulation.

ARRET SUR ROUTE DE CAMPAGNE

L'arrêt se fera sur **L'ACCOTEMENT** c'est-à-dire en dehors de la chaussée le plus à droite possible.

ARRET SUR AUTOROUTE

L'arrêt se fera sur la **BANDE D'ARRET D'URGENCE** prévue à cet effet.

RASE CAMPAGNE



AUTOROUTE OU VOIE RAPIDE



CONSEILS UTILES

- UTILISEZ DES QUE POSSIBLE LES FEUX DE DETRESSE.
- RALENTISSEZ EN DOUCEUR POUR NE PAS SURPRENDRE LA CIRCULATION.
- ARRETEZ VOUS SUR L'ACCOTEMENT.
- UTILISEZ DE PREFERENCE LES VOIES DE REFUGE.
- METTEZ A L'ABRI VOS PASSAGERS EN LES METTANT DERRIERE LA GLISSIERE DE SECURITE LE PLUS LOIN POSSIBLE DES VOIES DE CIRCULATION.
- METTEZ VOTRE GILET.
- POSITIONNEZ VOTRE TRIANGLE DE PRE SIGNALISATION A 30 METRES AU MOINS DE VOTRE VEHICULE.
- UTILISEZ LES BORNE D'APPEL TELEPHONIQUE POUR SIGNALER VOTRE PANNE (sur autoroute les bornes sont implantées tous les **2 kilomètres**)
- NE TRAVERSEZ JAMAIS LA CHAUSSEE DE L'AUTOROUTE.
- SOYEZ PATIENTS ET ATTENDEZ LES SECOURS.

● LE REMORQUAGE EN CAS DE PANNE

- EN AGGLOMERATION OU SUR LES ROUTES DE CAMPAGNE

Faites de préférence appel à un dépanneur spécialisé dans ce domaine. Il vous remorquera dans les meilleures conditions de sécurité.

En cas de remorquage occasionnel vous avez la possibilité de vous faire remorquer par un ami par exemple en utilisant le crochet de remorquage de votre véhicule. Toutefois cette opération demande des précautions particulières et obligatoires.

1. Les lumières de votre véhicule doivent pouvoir fonctionner (feux de détresse, clignotant, feux de stop, feux de position)
2. Une limitation de vitesse à 25 km/h doit être signalée à l'arrière de votre véhicule.

CONSEILS : si vous utilisez un crochet de remorquage, utilisez une barre de traction métallique. N'utilisez jamais de corde, elle se casserait rapidement et vous ferait sillonner dangereusement.

- SUR AUTOROUTE

Sur autoroute vous ne pouvez vous faire remorquer par un ami car la vitesse lente du remorquage n'est pas adaptée au trafic rapide de la circulation. Vous devrez utiliser les bornes d'appel d'urgence et c'est la police ou la gendarmerie de l'autoroute qui fera intervenir un dépanneur.